Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

ayant eu lieu le 6 février 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mario Perron, producteur bovin
Mme Josiane Richer, conseillère agro à la SDT
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

Sont absents :

M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
M. Louis-Philippe Dénommé, producteur bovin et forestier
M. Guillaume Tétreault, producteur de miel et agrotransformateur
M. Éric Dubuque, producteur laitier

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants. Elle informe les membres que M. Jean-François Gingras a été remplacé par M. Louis-Philippe Dénommé, producteur agricole et forestier à Angliers, qui ne pouvait être présent à la rencontre de ce soir.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 février 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, un point a été rajouté dans autres affaires (point 10) :

10.1. Chronique agro du mois de février dans le journal le Reflet

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 12 décembre 2012 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 12 décembre 2012 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Des modifications mineures ont été apportées suite aux commentaires reçus et la version finale a été mise en ligne sur le site web de la MRCT le 21 décembre 2012.

Suivi

Si on réfère au compte rendu de la rencontre du 12 décembre 2012, les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. Retour sur la rencontre avec le Ministre Gendron

Mise en contexte

Le 3 octobre 2012 lors de la rencontre du CMAA, Mme Jacques a fait part qu'une rencontre était à venir avec le Ministre Gendron. Lors de la rencontre, les membres avaient proposé cinq points à discuter avec le ministre soit :

- Assouplissement de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, notamment lorsqu'il est question du morcellement des terres agricoles, ce qui pourrait favoriser l'établissement de la relève agricole;
- Mise en place du projet collectif de drainage des terres agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Harmonisation et assouplissement de la réglementation entre le Québec et l'Ontario pour la question de l'abattage;
- Mesures permettant de stimuler les MRC à réaliser leur PDZA;
- Abroger la mesure d'efficacité du 25%.

Comme la mesure du 25% a été abrogée en décembre 2012, ce point a été retiré des éléments de discussion.

Concernant les possibilités d'assouplissement de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, notamment lorsqu'il est question du morcellement des terres agricoles, ce qui pourrait favoriser l'établissement de la relève agricole, ce point fera l'objet d'une correspondance écrite à la demande du ministre auprès de M. Warolin. Le document est en cours de rédaction et Mme Jacques le transmettra aux membres du comité afin d'obtenir leurs commentaires.

Le 24 janvier dernier, des représentants de la MRCT ont rencontré le Ministre François Gendron et son attaché politique, le député Gilles Chapadeau et son attaché politique ainsi qu'un conseiller politique du Ministre Gendron. Les points suivants ont été discutés lors de la rencontre :

- Abattage
    - Vision et intentions à l'égard du dossier
    - Discuter des possibilités quant à l'assouplissement et l'harmonisation de la réglementation entre le Québec et l'Ontario pour la question de l'abattage
- Prise de possession des terres agricoles
    - Vision et intentions du Ministre à l'égard du dossier
    - Retour sur la demande que la MRCT a acheminée au Ministre le 26 octobre dernier
        - Suite à une consultation du comité municipal – agricole et agroalimentaire et d'une décision du conseil des maires, la MRC de Témiscamingue demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de *réfléchir à des mécanismes complémentaires à ceux existants favorisant la relève, le transfert d'entreprises agricoles et la pérennité du secteur agricole et agroalimentaire.*
- Projet collectif de drainage des terres agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue
    - Vision et intentions à l'égard du dossier
- Plan de développement de la zone agricole
    - Vision et résultats attendus à l'égard de cette démarche

Voici la vision et les intentions du Ministre Gendron en fonction des points mentionnés précédemment :

- Abattage
    - Possible d'accompagner plus et mieux les producteurs

- Prêt à relancer le dossier quant aux possibilités d'assouplissement et d'harmonisation de la réglementation entre le Québec et l'Ontario
- Aucune possibilité de subvention pour une infrastructure d'abattage de juridiction provinciale
- Attends les résultats avant d'aller plus loin concernant la loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité
- Prêt à faire lever des projets d'abattoir de proximité conditionnel à un avis de pertinence du MAPAQ et à des vérifications préalables

- Prise de possession des terres agricoles
  - Il est hors de question de faire de la spéculation sur le foncier agricole
    - Les acquisitions doivent être nobles, dignes et ouvertes
  - Dépôt d'une législation prévu au printemps 2013 où les usages du foncier et le concept de spéculation seront traités dans la loi
  - Quelques suggestions de modèles à mettre en place ont été proposées au ministre par différents groupes
  - L'ensemble des propositions doivent être regardées pour ainsi tirer les meilleurs éléments
- Projet collectif de drainage des terres agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue
  - Un programme d'accompagnement à court terme est présentement regardé
  - Les éléments suivants seront considérés : évaluation du rendement financier en fonction des cultures, retour sur investissement considéré en fonction d'une échelle de proportion d'aide par type de culture
  - Le financement tel que proposé initialement est à revoir
    - Un plafond d'aide sera établi ainsi qu'une proportion de contribution par entreprise
  - Il est souhaité de trouver une aide significative ayant une distribution équitable
- Plan de développement de la zone agricole
  - Souhait de bonifier les aides financières pour permettre à plus de MRC d'y avoir recours
    - Les critères d'analyse demeurent inchangés
  - Souhait que plus de partenaires soient touchés et impliqués dans la gestion de la zone agricole tout en s'investissant et en participant à son dynamisme
  - S'assurer de mesurer les résultats et les retombées lors de la réalisation de la démarche
  - Le PDZA pourrait par exemple permettre d'être la pierre d'assise pour identifier des zones à prioriser pour le projet drainage et ce, au sein d'une même MRC

Après la rencontre à la MRCT, une rencontre avait lieu à la SDT avec le Ministre et son équipe pour une présentation de l'étude sur l'abattage. La présentation a été bien accueillie et le Ministre a proposé à ce que le MAPAQ émette un avis ministériel sur le rapport ce qui permettra d'en valider le contenu et les données présentées.
En après-midi, le Ministre et son équipe se sont rendus à Lorrainville pour une visite d'une boucherie où le propriétaire souhaite joindre à ses installations un abattoir de proximité.

Discussion
Suite à la présentation de l'ensemble de ces éléments, les membres sont d'avis que la rencontre aura permis de connaître les enlignements du ministre à l'égard de certains dossiers et que du travail reste à faire au cours de la prochaine année afin de s'assurer que tout sera mené à bien.

5. Présentation de l'étude sur l'abattage par la SDT

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, Mme Richer a confirmé aux autres membres qu'une présentation formelle des résultats de l'étude sera faite par la SDT auprès du comité en début d'année 2013.
M. Guy Trépanier, directeur général de la SDT se joint donc au comité, exclusivement pour ce point, afin de présenter un résumé de l'étude sur l'abattage.

Discussions

Au niveau des prochaines étapes, M. Trépanier confirme qu'un plan de communication et de consultation auprès des différents acteurs de la filière des viandes en A-T et nord-est ontarien en lien avec le rapport sera établi au cours des prochains mois. Par la suite, une analyse des résultats des rencontres et un plan de travail pour la poursuite des choses avec les partenaires intéressés sera réalisé (go no go). Un membre suggère d'établir une stratégie court terme ce qui évitera d'avoir à revalider les chiffres et les données présentés qui auront évoluées. À la demande des membres du comité, M. Trépanier s'est engagé à fournir les données financières de l'étude sur l'abattage sous réserve de confidentialité, même si le rapport final n'est pas déposé donc un suivi sera fait à ce niveau auprès de la SDT.
Suite à la présentation, les membres du comité souhaitent avoir du temps pour se positionner et approfondir ce qui a été présenté donc le point sera ramené lors d'une rencontre ultérieure dans les prochaines semaines. De plus, le dépôt du rapport final qui est à venir pourra permettre aux membres du comité de poursuivre leur réflexion.

6. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

6.1. Fiche descriptive du PDZA et échéancier proposé

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

6.2. Fixer le moment approximatif pour l'annonce publique de la démarche

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

6.3. Structure de fonctionnement, composition et rôle des comités

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

6.4. Présentation de la démarche par une représentante du MAPAQ provincial

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, il a été question de l'organisation d'une séance d'information en février ou mars afin d'expliquer en quoi consiste la démarche du PDZA. Le bureau régional du MAPAQ a informé Mme Jacques qu'une représentante du MAPAQ provincial sera de passage en A-T et il serait possible qu'elle puisse venir au Témiscamingue faire une présentation sur les PDZA le 13 mars en avant-midi. Cette représentante a été impliquée au niveau de l'élaboration du guide publié par le MAPAQ et elle

a soutenu les MRC qui ont réalisé les projets pilotes. Mme Jacques souhaite recueillir les commentaires des membres du CMAA en lien avec la tenue d'une possible présentation au Témiscamingue.

Discussions

Les membres sont tous d'avis à ce que la représentante du MAPAQ provincial vienne faire une présentation des PDZA au Témiscamingue le 13 mars en avant-midi. Ils souhaitent que tous les producteurs soient invités lors de cette séance d'information. Mme Jacques va assurer les suivis nécessaires auprès des personnes concernées et tiendra informer les membres du CMAA des suites.

6.5. Étude des estimés – cartographie et géomatique (historique des usages des terres agricoles et état de situation)

Mise en contexte

Dans le cadre de la réalisation du PDZA, il est prévu que la MRCT fera appel à des consultants et organisations externes concernant des éléments précis en lien avec la démarche et ce, afin d'atteindre les objectifs fixés au départ. À cet effet, certains éléments qui pourraient être réalisés en 2013 ont préalablement été identifiés par Mme Jacques en collaboration avec certains membres du personnel interne de la MRCT. Ces éléments concernent :

1- la compilation de documents historiques afin de réaliser l'historique des usages des terres agricoles (en 2014, il pourrait être possible de créer des outils de consultation qui seront disponibles au public);
2- la compilation des données existantes en format numérique qui permettront de contribuer à la réalisation de l'état de situation.

Mme Jacques présente l'estimé fourni par la firme Progigraph en lien avec ces éléments et souhaite recueillir les commentaires des membres. Selon les résultats sommaires qui seront obtenus suite à l'analyse des données, il sera possible d'évaluer et de préciser d'autres besoins à approfondir en lien avec la démarche.

Discussions

Les membres du comité sont d'accord avec l'approche proposée et l'estimé fourni par la firme Progigraph. Mme Jacques fera les suivis nécessaires auprès de la firme et tiendra informer les membres de l'état d'avancement des travaux.

6.6. Rédaction

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

7. Dossier des terres agricoles

Mise en contexte

Le 18 janvier dernier, la MRC a été informée de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Rappelons que deux transactions étaient à l'étude par la CPTAQ (dossiers 403001, 403002, 403003, 403004 et 402816) et elles ont été autorisées dans les deux cas. Mme Jacques a acheminé par courriel aux membres du CMAA les documents faisant objet de la décision, documents également disponibles sur le site internet de la CPTAQ.

Si on réfère au compte rendu de la dernière rencontre, du côté du comité stratégique agro de la CRÉAT, il avait été question de la formation d'un comité où une rencontre était à venir en début de l'année 2013. Ce comité avait pour mandat de se pencher sur la réalisation d'un état de situation régional permettant de dégager les tendances pour par la suite convenir d'une stratégie d'action. Comme le Ministre Gendron a confirmé le dépôt d'une législation prévu au printemps 2013 où les usages du foncier et le concept de spéculation seront traités dans la loi, la CRÉAT a décidé d'attendre la sortie de la législation avant de se pencher sur une stratégie d'action au niveau régional.
En complément, Mme Jacques invite les membres du CMAA à lui soumettre des idées quant à des pistes de solutions « durables et intelligentes » qui pourraient favoriser la relève et le transfert d'entreprises agricoles. Elle rappelle que la réflexion se poursuivra également dans le cadre de la démarche du PDZA mais souhaite commencer à recueillir des idées.

Discussions
Les membres sont à l'aise avec la décision de la CRÉAT et poursuivent leur réflexion quant à des possibilités de pistes de solutions favorisant la relève et le transfert d'entreprises agricoles.
Un membre souhaite avoir une copie des articles qui ont été publiés dans les derniers mois sur le sujet de la prise de possession des terres agricoles donc Mme Jacques s'engage à leur acheminer le tout par courriel au cours des prochains jours.

8. Demande d'appui – projet de démarrage d'une entreprise laitière

Mise en contexte
Le 20 septembre 2006, le conseil des maires de la MRCT a adopté une résolution ayant pour objet le *Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières de la Fédération des producteurs de lait du Québec* (résolution no 09-06-359). Le conseil des maires a résolu unanimement d'appuyer le programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières de la Fédération des producteurs de lait du Québec et de l'inscrire aux budgets annuels de la MRCT pour une période de 9 ans, s'il y a lieu, débutant en 2007 et se terminant en 2015. Dans le cadre de ce programme, la MRCT s'engage à rembourser au producteur admis, l'équivalent du 30% de taxes municipales exclues du programme de remboursement du MAPAQ, en prévision de 2 projets par année, durant 5 ans.
La présentation de ce point a pour but d'informer les membres du CMAA de l'existence de cette mesure de soutien au sein de la MRCT. Mme Jacques informe les membres du CMAA qu'elle a reçu, à la mi-janvier, une demande d'appui de la part d'une éventuelle productrice qui souhaite démarrer son projet d'entreprise laitière au Témiscamingue. Une lettre sera acheminée à cette dernière en lien avec cette mesure de soutien disponible à la MRCT.
Mme Jacques désire valider avec les membres du CMAA s'ils souhaitent que le comité ait un rôle en lien avec cette mesure de soutien.

Discussions
Les membres du CMAA accueillent favorablement l'existence d'un tel fond au sein de la MRCT mais sont tous d'avis que d'autres productions sur le territoire ont également besoin d'un coup de pouce financier lorsqu'il est question d'un démarrage d'entreprise agricole.

Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT

Que la MRC de Témiscamingue mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue, le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL) de la MRCT.

9. Bilan du CMAA 2012

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, il a été convenu d'accorder un délai supplémentaire aux membres n'ayant pas rempli l'outil d'évaluation. Rappelons que l'outil d'évaluation avait pour but de recueillir les commentaires des membres à l'égard de différents points de fonctionnement du comité. Mme Jacques présente les commentaires recueillis :

Points positifs :

- Bonne ambiance dans le groupe
- Résultats de nos recommandations au conseil des maires de la MRCT
- Le confort à travailler ensemble se développe peu à peu
- Discussions franches et honnêtes
- Partage des informations

Points négatifs :

- Depuis la mise en place du comité, aucune rencontre n'a eu lieu avec la présence de la totalité des membres
- Devoir attendre plus longtemps que prévu les résultats de certains dossiers notamment l'abattage qui était une des priorités du comité pour 2012

Éléments que nous pourrions porter une attention pour les prochaines rencontres :

- Favoriser les échanges et la participation d'un plus grand nombre de membres afin que tous puissent donner leur avis sur les sujets ou dossiers discutés (ce commentaire a été soumis à trois reprises)
- Se concentrer sur les mandats du CMAA pour éviter de se disperser au niveau des dossiers et sujets discutés

Discussions

Les membres du CMAA accorderont une attention à l'égard des différents points qui ont été présentés afin d'améliorer le fonctionnement du comité pour l'année à venir.

10. Autres affaires

10.1. Chronique agro du mois de février dans le journal le Reflet

Mme Jacques informe les membres du CMAA que la chronique agro de février dans le journal le Reflet sera réalisée par Mme Christel Groux, directrice générale du créneau d'excellence ACCORD *Agriculture nordique axée sur la production bovine.*

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 13 février à 19h30, salle 222 de la MRCT.

12. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 23h10.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca